

Image not found or type unknown



Discorde pour un bien commun

Par **Goudoulin**, le **06/10/2009** à **10:21**

Bonjour, rnEn instance de divorce, au chômage depuis bientôt un an je voudrais récupérer la pension canine qui est un bien commun. Monsieur a obtenu le certificat de capacité à son nom pourtant nous y travaillions tous les 2 je figure nulle part et c'est moi qui m'en occupais tous les week-end puisque monsieur a un emploi vsd ailleurs. Marié sous le régime de la communauté. Mon avocat me demande de passer ce certificat de capacité afin de tenter de récupérer la pension. Il n'y a pas d'élevage c'est juste pension. Que pensez-vous ? Dois-je engager des frais pour l'obtenir ? SACHANT QUE MONSIEUR L'A OBTENU en prouvant plus de 3 ans d'ouverture